

ZONE CHAUDE

« Corridor chaud ou aire ouverte chaude »

Suite à l'annonce de l'ouverture de zones chaudes dans certains établissements du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord, nous désirons effectuer quelques rappels concernant les mesures de PCI qui s'appliquent dans ces secteurs.

Voici la liste des installations visée par ce document :

- Zone chaude CH de Sept-Îles
- Zone chaude CHSLD Bergeronnes
- Zone chaude CHSLD Sept-Îles
- Zone chaude CHSLD Minganie (Résidence Irène Bélanger et Résidence Beauchemin)
- Zone chaude CHSLD Au cœur des rivières Port-Cartier

N.B. Il est possible que dans certains milieux, il n'y ait pas de corridor. À ce moment, il faut considérer l'aire ouverte (salle commune) comme zone chaude.

Principes généraux :

- Revêtir l'uniforme fourni par l'établissement avant l'entrée dans la zone chaude et le retirer à la sortie. L'uniforme de l'employé n'est pas considéré contaminé, sauf si visiblement souillé.
- La zone de transition est considérée froide.
- Les zones partagées (poste, utilité propre et souillée, cuisinette pour les usagers) sont froides. Retirer ÉPI complet y compris la protection oculaire et changer de masque avant l'entrée dans ces salles.
- La salle de repos des employés est froide (Retirer ÉPI, sauf le masque).
- Le personnel peut circuler dans l'aire ouverte avec la blouse possiblement contaminée pour les soins consécutifs entre chaque usager;
 - Diminuer autant que possible la présence de matériel dans l'aire ouverte.
 - Lors du changement de chambre avec blouse, éviter de toucher à l'environnement et se rendre directement à la chambre suivante
 - Le matériel présent dans le corridor tel que les ÉPI sont considéré propre, retirer les ÉPI et pratiquer l'hygiène des mains avant d'utiliser la lingerie du corridor.
 - Ne pas laisser de matériel inutilement dans le corridor ou l'espace entre les chambres tel que le matériel de ponction veineuse, etc.
- La visière jetable est recommandée en zone chaude. Advenant la nécessité d'utiliser la lunette, il faut bien la désinfecter lorsque requis (se référer à la marche à suivre pour la désinfection de la protection oculaire).

- Retirer les gants entre chaque usager avec hygiène des mains. Se rendre à l'espace prévu à cet effet pour retirer la blouse, jeter la visière et changer de masque à la fin de la tournée des usagers (dans certains cas, la blouse est retirée au chevet de l'usager, voir tableau plus bas).
- Prévoir un espace dédié pour le changement du masque de procédure et le retrait de la protection oculaire. L'endroit doit être à plus de 2 mètres des usagers, y avoir une station de désinfection de protection oculaire et des masques de procédures.
Exemple d'endroit : près du poste des infirmières ou dans une pièce fermée à proximité.
- La désinfection de type High Touch doit être faite minimalement 2 à 4 fois par jour par l'hygiène et salubrité. Se référer au protocole d'hygiène et salubrité pour l'entretien quotidienne.
- À la fermeture de la zone chaude, une désinfection complète de l'unité doit être faite par l'équipe dédiée de l'hygiène et salubrité.

Quand et où retirer les ÉPI

N.B. L'hygiène des mains est requise entre chaque étape du retrait de l'ÉPI

Entre chaque usager, avant de sortir de la chambre :

- Retirer les gants,
- Garder la blouse, la protection oculaire et le masque entre chaque usager consécutif, sauf si souillé, en présence d'IMGA, autres BMR ou autre agent infectieux

Lors du retour au poste à la fin de la tournée, en présence d'IMGA, autre BMR ou autre agents infectieux :

- Avant de sortir de la chambre, retirer les gants, retirer la blouse
- Dirigez-vous vers l'espace prévu pour le retrait de la protection oculaire et du masque : retirer la protection oculaire (si visière la jeter ou si lunette la nettoyer), retirer le masque et en mettre un nouveau.

Advenant que chaque direction désire mettre sur pied de nouveaux documents ou des aide-mémoires, celle-ci doit se fier à ce document et est responsable d'y faire la modification lorsque requis. Toutefois, la PCI peut être consultée au besoin.

En annexe se retrouvent les documents/aide-mémoires nécessaires au bon fonctionnement d'une zone chaude.

L'équipe PCI du CISSS Côte-Nord

ENTRÉE DANS UNE ZONE CHAude

À L'ENTRÉE DE LA ZONE :

- | | |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Pratiquer l'hygiène des mains. |
| <input type="checkbox"/> | L'employé entre dans la zone de transition et s'assure de bien fermer la porte. |

DANS LA ZONE DE TRANSITION :

- | | |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | L'employé se dirige vers le vestiaire, il retire ses vêtements personnels (incluant ses chaussures), puis revêt l'uniforme fourni, ses chaussures de travail (ces chaussures doivent demeurer à l'hôpital). |
| <input type="checkbox"/> | Les vêtements personnels doivent être mis dans un sac de plastique et déposés à l'endroit désigné. Le sac doit être jeté après chaque quart de travail. |
| <input type="checkbox"/> | Retirer les bijoux, montre. Les ongles doivent être sans vernis et courts. |
| <input type="checkbox"/> | Si le téléavertisseur et/ou cellulaire doit être entré dans la zone chaude, le mettre dans un sac Ziploc et aller le porter au poste (Ne pas l'apporter dans les chambres d'usagers). |
| <input type="checkbox"/> | S'attacher les cheveux. |
| <input type="checkbox"/> | S'assurer que la barbe est fraîchement rasée. |
| <input type="checkbox"/> | Pratiquer l'hygiène des mains. |
| <input type="checkbox"/> | L'employé entre dans la zone chaude, referme la porte et signe le registre des entrées en zone chaude. |
| <input type="checkbox"/> | L'employé revêt l'ÉPI avant d'entrer dans la chambre de l'usager. |

PRISE DE PAUSES ET DE REPAS EN ZONE CHAude

Comme il a été prouvé que la contamination des employés se fait particulièrement dans les moments de pause et de repas, la procédure suivante vise VOTRE SÉCURITÉ.

- | | |
|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | La prise de repas/pause doit obligatoirement se faire dans l'endroit désigné à cet effet dans la zone chaude ou à proximité selon les lieux physiques |
| <input type="checkbox"/> | Il est strictement interdit de manger dans les espaces de travail (poste) |
| <input type="checkbox"/> | En dehors des heures de pause et de repas, s'hydrater aux stations d'hydratation en respectant l'hygiène des mains et la distanciation physique. |
| <input type="checkbox"/> | La désinfection de l'espace repas (table, chaises) doit se faire avec des lingettes désinfectantes (Oxivir TB) avant l'ouverture du sac à lunch. |
| <input type="checkbox"/> | Le seul temps où il est permis de retirer le masque est durant la période d'alimentation/hydratation (respecter la distanciation entre collègues). Remettre le masque de procédure dès le repas terminé. |
| <input type="checkbox"/> | Une fois la pause ou le repas terminés, l'employé est responsable de refaire une désinfection de l'espace repas avant de quitter. |

MARCHE À SUIVRE POUR LES LIVRAISONS

CAFÉTERIA : LIVRAISON DES CABARETS

<input type="checkbox"/>	Pratiquer l'hygiène des mains avant l'ouverture de la porte de la zone de transition.
<input type="checkbox"/>	L'employé de la cuisine apporte le chariot à cabarets à l'intérieur de la zone de transition (il n'entre pas dans la zone chaude). Il sonne et attend l'arrivée du PAB.
<input type="checkbox"/>	L'employé de la cuisine remet les cabarets au PAB, qui les place dans son chariot. Les deux employés portent une grande attention à ce que leurs mains ne se touchent pas.
<input type="checkbox"/>	Pratiquer l'hygiène des mains et sortir de la zone de transition.
<input type="checkbox"/>	Prendre note que les repas seront servis dans des cabarets avec vaisselles jetables seulement.
	N.B. Si l'espace dans la zone de transition est trop étroit, le chariot peut entrer dans la zone chaude. L'employé de la cuisine n'entre pas dans la zone. Le PAB de l'unité transfère les cabarets, procède à la désinfection du chariot. L'employé de la cuisine procède à une 2 ^e désinfection avant de repartir.

PHARMACIE : LIVRAISON DE MÉDICAMENTS

<input type="checkbox"/>	Pratiquer l'hygiène des mains avant d'ouvrir la porte de la zone de transition.
<input type="checkbox"/>	La livraison des médicaments se fait à l'intérieur de la zone de transition par un employé de la pharmacie.
<input type="checkbox"/>	L'employé de la pharmacie avise de la livraison en appuyant sur la sonnette de la zone chaude. Il dépose les médicaments dans le bac sur le chariot prévu à cet effet.
<input type="checkbox"/>	S'il y a une feuille à signer lors de la livraison (ex. : narcotiques), celle-ci sera faxée par l'infirmière au département de pharmacie. *Voir procédure de la pharmacie*.
<input type="checkbox"/>	Procéder à l'hygiène des mains et sortir de la zone de transition.

LIVRAISONS DIVERSES (ex. : buanderie, etc.)

<input type="checkbox"/>	Procéder à l'hygiène des mains avant d'entrer dans la zone de transition.
<input type="checkbox"/>	Utiliser la sonnette ou le téléphone pour aviser l'unité de la livraison.
<input type="checkbox"/>	Déposer l'objet sur le chariot prévu à cet effet.
<input type="checkbox"/>	Procéder à l'hygiène des mains et sortir de la zone de transition.

MARCHE À SUIVRE POUR LES EXAMENS

APPAREILS À ENTRER DANS LA ZONE CHAUDE (ex : radiologie, laboratoire, ECG, etc.)	
<input type="checkbox"/>	Suivre la procédure d'entrée en zone chaude.
<input type="checkbox"/>	L'appareil est inséré dans un des sacs prévus à cet effet, si disponibles.
<input type="checkbox"/>	Lorsque l'examen est terminé, l'employé retire le sac qui recouvre l'appareil (lorsque s'applique) à la sortie de la chambre de l'usager, puis il retire ses gants et la blouse et pratique l'hygiène des mains à chaque étape.
<input type="checkbox"/>	L'employé met des gants propres et procède à la désinfection complète de l'appareil avec des lingettes (oxivir TB) ou autre produit reconnu efficace et approuvé par l'établissement. <ul style="list-style-type: none">● Si l'espace le permet et que la distanciation de 2 mètres est respectée avec l'usager, la désinfection de l'appareil se fait dans la chambre, près de la sortie.● Si l'espace ne permet pas de respecter la distanciation de 2 mètres avec l'usager ou que l'espace est trop étroit, la désinfection peut se faire dans le couloir, près de la chambre, en prenant soin de ne pas contaminer l'environnement.● Advenant une contamination de l'environnement par l'appareil, il faut nettoyer ce qui a été touché.
<input type="checkbox"/>	L'employé se dirige vers l'espace prévu pour le changement de masque et jeter la visière.
<input type="checkbox"/>	Par la suite, l'employé retire ses gants et pratique l'hygiène des mains.
<input type="checkbox"/>	L'employé entre dans la zone de transition, pratique l'hygiène des mains, met des gants propres et procède à une 2 ^e désinfection de l'appareil dans la zone.
<input type="checkbox"/>	L'employé retire ses gants et pratique l'hygiène des mains.
<input type="checkbox"/>	L'employé suit la procédure de sortie de zone chaude.

SORTIE DE MATÉRIEL DE LA ZONE CHAUDE (déchets ou linge souillé)

GESTION DES SACS DE LINGES SOUILLÉS	
<input type="checkbox"/>	Les poches de linge souillé doivent être déposées dans le bac roulant prévu à cet effet dans la zone chaude.
<input type="checkbox"/>	Quand le bac est à vider, l'employé de la zone chaude doit : <ul style="list-style-type: none">● Aviser le service de buanderie;● Un employé du service de buanderie apporte un bac roulant dans la zone de transition, pratique l'hygiène des mains avant l'entrée;● L'employé de la zone chaude apporte le bac roulant le plus près possible de la porte de la zone de transition en respectant la distanciation de 2 mètres;● L'employé transfère délicatement les sacs dans le bac roulant de la buanderie.
<input type="checkbox"/>	L'employé du service de buanderie fait une hygiène des mains et sort de la zone de transition. *La procédure à la buanderie est celle connue par les buandiers.

GESTION DES DÉCHETS

<input type="checkbox"/>	Les sacs d'ordures sont placés dans le bac roulant prévu à cet effet.
<input type="checkbox"/>	Quand le bac est à vider, l'employé de la zone chaude doit : <ul style="list-style-type: none">• Contacter le service d'hygiène et salubrité (H&S);• L'employé d'H&S apporte un bac à déchet roulant dans la zone de transition, pratique l'hygiène des mains avant l'entrée;• L'employé de la zone chaude transfère délicatement les sacs d'ordures dans le bac roulant d'hygiène et salubrité.
<input type="checkbox"/>	L'employé d'hygiène et salubrité fait une hygiène des mains et sort de la zone de transition avec son bac roulant.
<input type="checkbox"/>	Les déchets doivent immédiatement être apportés au compacteur. *Suivre procédure de désinfection de la buanderie.

SORTIE DE LA ZONE CHAUDE

DANS LA ZONE TRANSITION :

<input type="checkbox"/>	Pratiquer l'hygiène des mains avant l'entrée dans la zone de transition.
<input type="checkbox"/>	Se diriger vers la zone vestiaire pour procéder au changement d'uniforme ou de vêtements. Déposer son uniforme souillé dans le bac prévu à cet effet sans le secouer.
<input type="checkbox"/>	Pratiquer l'hygiène des mains.
<input type="checkbox"/>	Faire une désinfection HIGH TOUCH de l'espace utilisé (chaises, poignées).
<input type="checkbox"/>	Procéder à l'hygiène des mains et sortir de la zone de transition.